



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gares

Question orale n° 1399

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Door attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les problèmes rencontrés quotidiennement par les usagers de la ligne SNCF Paris-Montargis-Nevers et concernent plus particulièrement les gares de Dordives et Ferrières-en-Gâtinais. En effet, la problématique de la desserte des gares de Dordives et Ferrières-Fontenay résulte de quais de gare trop courts par rapport aux rames, une voiture se trouvant hors quai ! Ces gares ne sont pas, de ce fait, desservies de façon optimale et les usagers, assez nombreux, entre 120 et 200 abonnés par jour, doivent aller prendre le train à Souppes (77) ou Montargis. Et surtout, cette problématique conduit la SNCF à envisager la suppression des arrêts en gare à l'horizon de 2012. Quelles sont les solutions évoquées ? Réduire la longueur des trains, ce qui n'est pas réaliste aux heures de pointe, ou allonger les quais de quelques mètres mais l'évaluation est estimée à environ 2 millions d'euros pour l'ensemble d'une gare par RFF. Il rappelle que cela a été réalisé - pour les mêmes raisons - dans l'Yonne et la Picardie et financé en partie par le CPER. Il y a urgence à solutionner ce problème car les commandes de sillons pour 2012 seront passées par la SNCF en supprimant *ipso facto* ces deux gares. C'est la désertification rurale assurée, alors que la croissance démographique est réelle. Il lui demande en conséquence quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin de remédier à cette situation extrêmement difficile et pénalisante pour les usagers de ce beau territoire.

## Texte de la réponse

### AMÉNAGEMENT DES GARES DE DORDIVES ET FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door, pour exposer sa question, n° 1399, relative à l'aménagement des gares de Dordives et Ferrières-en-Gâtinais dans le Loiret.

M. Jean-Pierre Door. Mme Marianne Dubois, parlementaire voisine, s'associe à moi pour poser cette question. Il s'agit de problèmes rencontrés quotidiennement par les usagers de la ligne SNCF Paris-Montargis-Nevers, que ce soit avec Intercités ou autres, en particulier le STIF.

Cela concerne particulièrement les gares de Dordives et Ferrières-en-Gâtinais dans le Loiret. La problématique de la desserte de ces deux gares résulte de quais de gare trop courts par rapport aux rames. Une voiture se trouve donc hors quai ! Ces gares ne sont pas, de ce fait, desservies de façon optimale et les usagers, assez nombreux - entre 150 et 200 abonnés par jour -, doivent prendre le train à des dizaines de kilomètres, à Montargis ou à Souppes, ou bien s'aventurer, comme moi-même ce matin, sur l'autoroute A6 et y passer un certain temps pour se rendre à Paris.

Ces problèmes conduisent la SNCF à envisager la suppression de l'arrêt dans ces gares à l'horizon de 2012.

Qui plus est, ces gares ne sont pas aujourd'hui desservies de façon optimale puisqu'elles ne comptent que deux ou trois arrêts pour la vingtaine de trains qui y passent.

Quelles sont les solutions ? Soit réduire la longueur des trains, soit allonger les quais de quelques mètres.

L'évaluation que nous avons demandée conclut à une dépense d'environ 2 millions d'euros pour l'ensemble des deux gares par RFF. Je rappelle que cela a déjà été réalisé, pour les mêmes raisons, dans le département

voisin de l'Yonne et en Picardie, et que cela avait été financé par le contrat de plan État-région. Il est urgent de trouver une solution à ce problème, car les commandes de sillons par la SNCF pour 2012 auront lieu prochainement, et il a été décidé, en raison des problèmes de sécurité, de fermer les deux gares. C'est regrettable car la croissance démographique est localement très importante.

Des avancées ont été permises avec l'aide de la préfecture, et il semble que RFF accepte enfin de revoir sa copie, en relation avec la région et l'État. Jusqu'à quel point ? Nous n'en savons rien.

Les députés et sénateurs ainsi que les autres élus du département et les usagers comptent sur vous, monsieur le secrétaire d'État, pour que vous appuyiez auprès de RFF ce dossier, nécessaire et indispensable pour notre territoire.

M. le président. La parole est à M. Thierry Mariani, secrétaire d'État chargé des transports.

Tâchez de ne pas faire dans le Raymond Devos, monsieur le secrétaire d'État ! (*Sourires.*)

M. Thierry Mariani, *secrétaire d'État chargé des transports*. C'est un ministère où tout est possible, monsieur le président !

Monsieur le député, la desserte des gares de Dordives et de Ferrières-Fontenay est assurée par la ligne R du Transilien, qui relie Paris-Gare de Lyon à Montereau ou Montargis *via* Melun. La partie terminale de la branche vers Montargis connaissant des problèmes de capacité, le STIF a décidé d'augmenter la longueur des trains. C'est là où les problèmes commencent.

Les questions de sécurité posées par le nouveau matériel roulant choisi par le STIF pour la circulation de la ligne R du Transilien touchent notamment les gares de Dordives et de Ferrières-Fontenay, dans la région Centre. L'allongement des quais de ces gares, pour un coût estimé à 2,2 millions d'euros, pourrait être une solution, dont la mise en oeuvre doit être recherchée entre le STIF et la région Centre - autorités organisatrices du transport compétentes pour définir l'offre de services pour leurs territoires respectifs -, ainsi que Réseau ferré de France.

Les gares de Dordives et de Ferrières-en-Gâtinais ne sont en revanche pas desservies par le train d'équilibre du territoire Paris-Montargis-Nevers que vous évoquez. Les voyageurs de ces territoires peuvent emprunter ce train en rejoignant les gares de Montargis ou de Souppes.

L'arrêt de Souppes est actuellement desservi à la demande du STIF, qui en assure la prise en charge financière. Cependant, dans le cadre de la préparation du service annuel 2012, le STIF ne souhaite pas reconduire cette demande, du fait de la desserte Transilien existante.

Ainsi, les voyageurs de Dordives et de Ferrières-en-Gâtinais souhaitant emprunter le train d'équilibre du territoire Paris-Montargis-Nevers pourront le prendre à Montargis.

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door.

M. Jean-Pierre Door. Les gares de Dordives et de Ferrières desservent des communes importantes, qui connaissent un grand afflux de personnes en provenance de la région parisienne venues s'y installer. Si ces gens ne peuvent rejoindre le Bassin parisien pour se rendre au travail, cela posera un réel problème. En outre, les gares de Montargis et de Souppes connaissent déjà une surcharge importante de leurs parkings. Je ne souhaite donc pas que le légitime souci de sécurité conduise à la fermeture de ces gares dans les mois qui viennent, car une autre solution est possible. Nous sommes tous d'accord pour mettre la main à la poche, mais il faut que RFF consente un effort important. Entre 120 et 200 usagers chaque jour, ce sont aussi des recettes ! Tous les élus locaux souhaitent que ces deux gares restent ouvertes dans les années à venir.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Door](#)

**Circonscription :** Loiret (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1399

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 22 mars 2011, page 2573

**Réponse publiée le** : 30 mars 2011, page 2076

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 mars 2011